

L'inégalité du revenu au Manitoba Problème subtil et grave

Au Manitoba, le revenu est réparti plus également que dans bien d'autres provinces, particulièrement quant au revenu du marché (revenu tiré du marché, soit les traitements et salaires, les gains en capital, les primes).

Selon le rapport de 2012 du Centre canadien de politiques alternatives, intitulé *Income Inequality in Canada: How does Manitoba compare? Can we do better?*¹, : « En 2010, le Manitoba se classait au premier rang pour l'égalité du revenu avant impôt et au troisième rang après impôt. Cette plus grande égalité est attribuable en partie à l'augmentation annuelle du salaire minimum accordée depuis 2000. Elle est aussi probablement attribuable au fait que les salariés à revenu élevé au Manitoba gagnent en moyenne moins que ceux des autres provinces. »

Cependant, depuis les années 1980 et comme pour les autres provinces, le revenu n'est pas réparti aussi également. Malgré la forte croissance économique que nous avons connue depuis 1980, le revenu des 60 % de la population qui forme la tranche moyenne a augmenté de 10 300 \$ en moyenne, tandis que le revenu des 20 % les plus riches s'est accru de 23 800 \$.

Revenu moyen après impôt selon les quintiles et le type de famille économique (2 personnes ou plus), Manitoba

Figure 1. Revenu moyen après impôt selon le type de famille économique au Manitoba, 1980-2010.

Source : Statistique Canada (2012), *Le revenu au Canada (2010)*, tableau 202-0703.

Le graphique ci-dessous montre que l'inégalité, mesurée par le coefficient de Gini, s'est accrue avant et après impôt au cours des 30 dernières années. Cela signifie que, bien que les revenus du marché se soient de plus en plus diversifiés, notre système fiscal n'a pas suivi la situation pour régler l'inégalité comme cela se faisait auparavant. Fait intéressant, l'augmentation incroyable de l'inégalité du marché au Manitoba entre les années 1980 et 1990 a précédé l'augmentation marquée de l'inégalité du revenu après impôt entre les années 1990 et 2000.

Coefficient de Gini moyen, revenu du marché, familles économiques autres que de personnes âgées

Figure 2. Coefficient de Gini moyen pour le revenu du marché par décennie

Source : Statistique Canada (2012), *Le revenu au Canada (2010)*, tableau 202-0705.

Coefficient de Gini moyen, revenu après impôt, familles économiques autres que de personnes âgées

Figure 3. Coefficient de Gini moyen pour le revenu après impôt par décennie

Source : Statistique Canada (2012), *Le revenu au Canada (2010)*, tableau 202-0705.

Le graphique ci-dessous montre de quelle manière l'inégalité du revenu s'est accentuée au fil du temps, faisant perdre à la classe moyenne sa part du revenu total. En effet, au cours des 30 dernières années, les groupes de la tranche moyenne (60 % de la

¹ Centre canadien de politiques alternatives, Manitoba, [Income Inequality in Canada: How does Manitoba compare? Can we do better?](#), 2012. [traduction]

population) ont connu une réduction de leur part du revenu total du Manitoba. Parallèlement, les 20 % de Manitobains ayant les revenus les plus élevés ont vu leur part de revenu augmenter, tandis que les 20 % les moins bien nantis n'ont connu aucun changement de leurs revenus.

Part du revenu après impôt, par quintile, selon le type de familles économiques au Manitoba

Figure 4. Part moyenne du revenu après impôt, par décennie, au Manitoba

Source : Statistique Canada (2012), *Le revenu au Canada (2010)*, tableau 202-0703.

À l'heure actuelle, la tranche de 20 % des familles manitobaines ayant les revenus les plus élevés gagne 37,8 % du revenu de la province, tandis que celle des 20 % ayant les revenus les plus faibles gagne seulement 7,8 % du revenu, après impôt (soit le revenu après transferts et impôts).

Les coûts de l'inégalité

Trois grandes raisons sous-tendent notre compréhension de l'inégalité du revenu et l'importance de parvenir à l'égalité du revenu.

Premièrement, l'inégalité a des effets néfastes principalement sur ceux ayant les revenus les plus faibles. Les problèmes de santé attribuables à la pauvreté et à l'exclusion sociale ont fait l'objet de nombreuses recherches et donnent la meilleure preuve qui soit que la pauvreté touche concrètement les gens. Dans les quartiers de Winnipeg où habitent des personnes à faible revenu, l'espérance de vie moyenne est inférieure de 10 ans à celle des personnes vivant dans les quartiers à revenu élevé². Au Manitoba, entre le quintile de revenu supérieur et le quintile de revenu inférieur, il y a un écart considérable des taux de mortalité juvénile, de diabète, de maladie mentale et de bon nombre d'autres maladies. Le centre manitobain des politiques en matière de santé a calculé les coûts d'utilisation des soins de santé pour certaines maladies chroniques et il est évident que la prévention de ces maladies par la réduction de la pauvreté permet de réduire les dépenses provinciales en matière de soins de santé³.

Deuxièmement, l'inégalité a aussi des effets néfastes sur ceux ayant les revenus les plus élevés. Dans leur livre intitulé *The Spirit Level*⁴, paru en 2009, Richard Wilkinson et Kate Pickett résument des années de recherche consacrées à prouver que les sociétés où il y a de grandes disparités du revenu connaissent plus de problèmes de santé et de problèmes sociaux. Ils démontrent que l'inégalité économique a une incidence sur les grands déterminants de la santé de la société que sont la sécurité, l'éducation, le faible taux de consommation de drogues, la plus faible prévalence de l'obésité, la mobilité sociale, la santé physique et mentale, l'endettement gérable, le bien-être des enfants, le faible taux de grossesse chez les adolescentes, la confiance et la vie communautaire. Troisièmement, il faut se préoccuper de la hausse de l'inégalité parce qu'elle a des effets négatifs sur l'ensemble de la société. Habituellement, lorsque les chercheurs

² Brownell, M., Fransoo, R. et Martens, P., « Social determinants of health and the distribution of health outcomes in Manitoba », dans L. Fernandez, S. MacKinnon et J. Silver, *The social determinants of health in Manitoba*, Winnipeg, Hignell Press, 2010. [traduction]

³ Manitoba Centre for Health Policy, *Health inequities in Manitoba: Is the socioeconomic gap in health widening or narrowing over time?*, Winnipeg, Manitoba Centre for Health Policy, 2010. [traduction]

⁴ Wilkinson, R. et Pickett, K., *The spirit level: Why more equal societies almost always do better*, London, R.-U., Allen Lane, 2009. [traduction]

examinent les coûts de l'inégalité, ils tiennent compte de trois grands facteurs mesurables :

- la perte de productivité lorsque des personnes sont exclues du marché du travail et de l'économie;
- les coûts directs de la prestation de services sociaux, des logements sociaux et des programmes d'aide aux personnes pauvres;
- les coûts indirects comme la sécurité personnelle, le système de justice pénale, l'utilisation accrue des services de santé, le vandalisme, la consommation de drogues et divers autres coûts que la société doit assumer parce que certaines personnes gagnent beaucoup moins que d'autres.

Les avantages de l'égalité

M. Gregg Olsen, sociologue à l'Université du Manitoba, écrit dans son livre intitulé *Power and Inequality*⁵ que l'inégalité est un facteur important pour la stabilité et le bien-être de la société : « Il est justifié de favoriser une plus grande égalité économique par une forme de redistribution afin de préserver la démocratie, d'assurer la stabilité sociale, d'améliorer la santé de la population et de stimuler l'économie ».

Les pays prospèrent lorsque leurs institutions politiques et économiques maintiennent des relations d'inclusion (démocratiques, populaires, égalitaires). Selon les auteurs du livre *Why Nations Fail*, les institutions inclusives qui redistribuent le revenu agissent dans l'intérêt de tous les membres de la société parce qu'elles :

- créent des conditions équitables pour les entreprises et les particuliers;
- protègent les droits de propriété et assurent une certaine protection;
- favorisent le développement et l'investissement technologiques;
- récompensent l'investissement dans l'éducation;
- appuient la coopération et la collaboration qui favorisent l'innovation et la productivité. (p. 429) [traduction]

Dans son livre *Freefall*, Joseph E. Stiglitz affirme que « [traduction] de plus grands investissements dans la société – éducation, technologie et infrastructure – et une meilleure sécurité des citoyens ordinaires se traduisent par une économie efficace et dynamique, qui correspond mieux à ce que nous prétendons être et qui offre plus de possibilités à une plus grande partie de la société ».

Les pays nordiques sont la preuve que la réduction de l'inégalité grâce à des mesures fiscales, à des pratiques de travail et à des transferts sociaux aux citoyens à faible revenu peut améliorer la santé et le bien-être de l'ensemble de la population et qu'il s'agit d'un avantage réel pour la croissance économique.

Les moyens permettant d'égaliser le revenu

Les recherches sur l'inégalité de revenu ciblent souvent trois domaines politiques sur lesquels il faut agir pour réduire l'inégalité : les programmes sociaux, les interventions sur le marché du travail et les politiques de taxation et de transfert. Ces domaines sont

⁵ Olsen, G., *Power and Inequality*, Ontario, Oxford University Press, p. 96. [traduction]

liés et les modifications apportées à l'un d'eux ont une forte incidence sur les deux autres.

a. Les programmes sociaux

De nombreuses enquêtes montrent que les programmes sociaux, plus particulièrement les programmes sociaux universels comme l'éducation, les services de garde et les soins de santé, sont essentiels pour une meilleure égalité des revenus et l'égalité des chances. Ces programmes créent des conditions favorables qui permettent à un plus grand nombre de personnes de participer plus activement au marché du travail et, par conséquent, à l'économie. Ils exigent aussi du financement, qui provient des impôts, générés notamment grâce à l'accroissement du revenu personnel et du revenu des entreprises.

b. Les interventions sur le marché du travail

Le chômage demeure à l'origine de la pauvreté et de l'inégalité au Canada, mais au Manitoba, les deux tiers des adultes en âge de travailler et à faible revenu (sous le seuil de mesure de faible revenu après impôt) ont un revenu d'emploi. De ce nombre, la grande majorité (75 %) travaille 40 semaines et plus par année et 60 % travaillent plus de 1 440 heures par année. Le salaire moyen des adultes à faible revenu étant assez bas, plus de la moitié (57 %) gagnent moins de 9 \$ l'heure, tandis que 24 % gagnent de 9 à 13 \$ l'heure. Ainsi, leur faible niveau de revenu est attribuable essentiellement à un bas taux de rémunération et non pas au niveau d'emploi⁶. Par conséquent, le salaire minimum et la politique de salaire décent seraient susceptibles d'avoir un effet positif sur la réduction de l'inégalité du revenu dans la province.

c. Les impôts et les transferts de revenu

Lorsque nous utilisons la Base de données et modèle de simulation de politiques sociales de Statistique Canada pour modéliser les modifications fiscales, nous constatons que des changements radicaux à l'impôt sur le revenu des particuliers du Manitoba (en posant l'hypothèse qu'il n'y a pas de hausse des recettes du gouvernement) n'ont qu'une faible incidence sur le niveau d'inégalité de revenu (mesuré selon un revenu disponible après impôt) (voir l'annexe 1). Donc, de telles modifications fiscales ne peuvent à elles seules constituer un moyen efficace de réduire l'inégalité de revenu. Par contre, des transferts de revenu ciblés vers les personnes à faible revenu feraient une différence considérable. Pendant les années 2000, les transferts ciblaient moins les familles à faible revenu, ce qui a joué un rôle dans la hausse de l'inégalité de revenu.

Transferts gouvernementaux moyens au Manitoba selon les quintiles de revenu, 1990-2010

Figure 5. Transferts gouvernementaux moyens, selon le type de famille économique et les quintiles de revenu, 1990-2010

Source : Statistique Canada (2012), *Le revenu au Canada (2010)*, tableau 202-0704.

En terminant, de nombreux pays reconnaissent que l'inégalité de revenu est un grave problème. Quoique les niveaux d'inégalité influent de manière différente sur les relations sociales et économiques, il est évident que la hausse de l'inégalité de revenu mine la capacité d'un pays à répondre aux besoins de ses citoyens. Au Manitoba, notamment, l'inégalité de revenu réduit la capacité du gouvernement de s'attaquer au problème de la

⁶ Source : Statistique Canada, Base de données et modèle de simulation de politiques sociales, version 19.0.

pauvreté. Les coûts de cette inégalité deviendront de plus en plus évidents à mesure qu'augmentera le nombre de Manitobains ne pouvant profiter des avantages de la croissance économique.

Au Manitoba, pour régler l'inégalité de revenu, il faudrait augmenter les salaires des travailleurs à faible revenu et modifier la fiscalité pour que le revenu des hauts salariés soit redistribué aux travailleurs à faible revenu. Augmenter l'impôt des hauts salariés pour favoriser le soutien du revenu ou les programmes sociaux permettra de réduire l'inégalité de revenu.

Winnipeg est une ville divisée du point de vue économique et la pauvreté et l'inégalité peuvent être à l'origine de bon nombre des problèmes sociaux. Cependant, ce n'est pas parce que les gouvernements reconnaissent les effets de l'inégalité de revenu qu'ils voient les avantages les plus courants d'une meilleure égalité de revenu. Lorsqu'ils reconnaîtront qu'une meilleure égalité de revenu profite aux citoyens, ils créeront alors des politiques et des programmes permettant de réduire l'inégalité de revenu et favorisant la prospérité de tous.

Annexe 1
Revenu familial – Tableau comparatif de régime d'imposition possible

Groupe de revenu corrigé des ménages	% de la population	Impôt provincial moyen actuel	Impôt uniforme (12,2925 %)			Impôt progressif			Impôt uniforme progressif	
			Impôt moyen	Changement \$ - Actuel	Changement ¹ %	Impôt moyen	Changement \$ - Actuel	Changement ¹ %	Changement \$	Changement ¹ %
0-15 k\$	6,7	38,1 \$	55,7 \$	+17,6 \$	+0,16	30,2 \$	-7,9 \$	-0,07	-25,5 \$	-0,23
15-25 k\$	22,4	323,9 \$	443,6 \$	+119,6 \$	+0,58	274,3 \$	-49,6 \$	-0,24	-169,2 \$	-0,82
25-35 k\$	21,5	1 234,7 \$	1 449,6 \$	+214,9 \$	+0,71	1 140,0 \$	-94,7 \$	-0,31	-309,6 \$	-1,02
35-45 k\$	19,7	2 036,8 \$	2 253,7 \$	+216,8 \$	+0,55	1 936,3 \$	-100,6 \$	-0,25	-317,4 \$	-0,80
45-60 k\$	15,7	3 366,3 \$	3 486,0 \$	+119,7 \$	+0,23	3 315,2 \$	-51,1 \$	-0,10	-170,8 \$	-0,33
60-80 k\$	9,1	5 141,8 \$	5 008,5 \$	-133,4 \$	-0,20	5 147,4 \$	+5,6 \$	+0,01	+139,0 \$	+0,21
80-100 k\$	2,4	7 484,3 \$	6 731,0 \$	-753,3 \$	-0,85	7 728,9 \$	+244,6 \$	+0,28	997,9 \$	+1,13
100 k\$ et +	2,5	18 534,7 \$	14 224,4 \$	-4 310,4 \$	-2,33	20 714,4 \$	+2 179,7 \$	+1,18	6 490,1 \$	+3,51
Total	100,0	2 372,4 \$	2 372,4 \$	0,00	0,00	2 372,3	-0,01	0,00	0,00	0,00
Indice Gini		32,01	32,57			31,76			-0,81	
Indice de polarisation		24,83	25,16			24,80			-0,36	

Figure 6. Tableau comparatif des régimes d'imposition pour le Manitoba.

Source : Statistique Canada, Base de données et modèle de simulation de politiques sociales, version 19.0.

Nota : ¹ Le changement en pourcentage est calculé en pourcentage du revenu corrigé des ménages.

Avril 2013